

GUELMIM, le : 12 Juillet 2023

Décision n° 08/2023/DG/DR

APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE DE :
CHEF DE SERVICE CONTRIBUTION A LA PLANIFICATION STRATEGIQUE REGIONALE
AU CENTRE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DE LA REGION DE GUELMIM OUED-NOUN
AU TITRE DE L'ANNEE 2023

Le Directeur Général du Centre Régional d'Investissement de la Région de GUELMIM OUED-NOUN

- Vu le Dahir n° 1-19-18 du Jourmada II 1440 (13 février 2019) portant promulgation de la loi n° 47-18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- Vu le décret n° 2.19.67 du 11 Châabane 1440 (17 avril 2019) pris pour l'application de la loi n° 47-18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- Vu la circulaire de Monsieur le Chef de Gouvernement n° 24/2012 du 6 Dulhijja 1433 (22 octobre 2012) relatives aux procédures de recrutement dans les établissements publics et les entreprises publics ;
- Vu la circulaire de Monsieur le Chef du Gouvernement n° 07/2013 du 18 Joumada II 1434 (29 Avril 2012) relative à la nomination aux postes de responsabilité dans les Etablissements Publics ;
- Vu le statut régissant le personnel du Centre Régional d'Investissement de la Région Guelmim Oued-Noun ;
- Vu l'organigramme du Centre Régional d'Investissement de la Région de Guelmim Oued-Noun ;
- Vu la loi-cadre pour le recrutement au titre de l'année 2023, approuvée par le Président du Conseil d'Administration et le Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu les pouvoirs conférés au Directeur du CRI GON par le Conseil d'Administration ;
- Vu les nécessités de service.

Décide ce qui suit :

Article 1 : Recrutement

Le recrutement d'un (1) Chef de Service Contribution à la Planification Stratégique Régionale au Centre Régional d'Investissement de la Région de Guelmim Qued-Noun.

Article 2 : Missions

La mission de « **Chef de Service Contribution à la Planification Stratégique Régionale** » de Contribuer à la planification stratégique régionale de développement.



Article 3 : Responsabilités

PLANIFICATION STRATEGIQUE REGIONALE

- Contribuer à l'élaboration de la Stratégie régionale de développement ;
- Assurer la déclinaison territoriale des stratégies sectorielles nationales en termes d'investissement ;
- Participer à l'élaboration des stratégies de promotion, d'encouragement et d'incitation à l'investissement au niveau des régions.

SUIVI DU DEPLOIEMENT DE LA STRATEGIE REGIONALE

- Assurer le déploiement de la stratégie de développement régionale ;
- Réaliser des recommandations d'ajustements.

MANAGEMENT

- Définir les objectifs des subordonnés et gérer son équipe
- Participer aux instances de direction et/ou de coordination
- Fournir à la hiérarchie des indicateurs périodiques de l'état d'avancement de l'activité du service
- Veiller à l'amélioration continue de la qualité des prestations du service
- Développer l'expertise métier de l'entité en se tenant informé de toute nouveauté technique ou réglementaire.

Article 4 : Conditions minimales du profil requis

- Titulaire d'un diplôme de Bac+5, d'Ecole d'Administration, Ecole d'Ingénieurs, Ecole d'Architecture, Ecole de Commerce et /ou de gestion, Master d'université ou équivalent ;
- Expérience exigée : 5 à 10 ans d'expériences dans une fonction similaire.

Article 5 : Dossier et modalités de candidature

- Demande de candidature adressée à Monsieur le Directeur du CRI Guelmim Oued Noun ;
- Curriculum Vitae (CV) complet et récent ;
- Une proposition de plan d'action et une méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du service ;
- Copie (s) certifiées conformes aux originaux des diplômes ;
- Copie (s) certifiées conformes aux originaux des attestations de travail justifiant l'expérience du candidat ;
- Copie de la carte d'identité nationale légalisée.

Article 6 : Déroulement de la sélection :

- Tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté ;
- Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions demandées ;
- Les candidats présélectionnés seront convoqués pour passer un entretien oral ;
- Les convocations seront effectuées par Email et par téléphone. De ce fait, il est obligatoire de mentionner clairement l'adresse mail exacte et le numéro de téléphone personnel sur le CV ;



- La commission de sélection sera désignée par le Directeur du CRI Guelmim Oued Noun pour étudier les dossiers de candidature et mener les entretiens avec les candidats éligibles.

Article 7 : Publication

La présente décision, la liste des candidats présélectionnés pour passer l'entretien, le classement final des candidats retenus ainsi que la liste d'attente seront publiés sur le site web : www.emploi-public.ma et sur les locaux du Centre Régional d'Investissement de Guelmim Oued Noun.

Les candidats intéressés par cette offre doivent renseigner leur candidature **au plus tard le 31/07/2023 à 00H00** sur le lien suivant :

[Chef de service – contribution a la planification stratégique régionale @ CONCOURS \(concours-recrutement.ma\)](#)

Et envoyer Les dossiers de candidatures, au **Centre Régional d'Investissement de la Région de Guelmim Oued-Noun – N°04, Lot. Al Qods, BP 202, Guelmim.**

Seules les candidatures reçues via internet **et** par voie postale seront traitées.
Tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté.

[Signature]
D'office
sement